

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° 500-06-000967-196

C O U R S U P É R I E U R E
(Chambre des actions collectives)

LA LIGUE DES NOIRS DU QUÉBEC

Représentante

ALEXANDRE LAMONTAGNE

Personne désignée

«**Toute personne physique racisée qui, à Montréal entre le 14 août 2017 et le 11 janvier 2019 (pour celle ayant subi un préjudice corporel) ou entre le 11 juillet 2018 et le 11 janvier 2019 (pour celle n'ayant pas subi un préjudice corporel), à la suite d'une intervention proactive d'un policier de la Ville de Montréal, a été interpellée, arrêtée et/ou détenue sans justification et a subi du profilage racial, une violation de ses droits de citoyen et/ou toute autre violation de ses droits garantis par la Charte canadiennes des droits et libertés et/ou la Charte québécoise des droits et libertés de la personne**»

Le Groupe

(ci-après collectivement désignés
les « Demandeurs »)

c.

VILLE DE MONTRÉAL

Défenderesse

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE

Intervenante

**AVIS D'OPPOSITION DE LA DÉFENDERESSE VILLE DE MONTRÉAL
À LA DEMANDE DES DEMANDEURS POUR OBTENIR LA PERMISSION
DE REMODIFIER LA DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE
EN ACTION COLLECTIVE MODIFIÉE**

(Art. 101, 207, 585 et 588 C.p.c.)

Destinataires :

M^e Mike Diomande
mikediomande.avocat@bellnet.ca
4, rue Notre-Dame Est # 1001
Montréal (Québec) H2Y 1B8

Avocats des demandeurs

M^e Geneviève M. Griffin
genevieve.griffin@cdpdj.qc.ca
Commission des droits de la personne et
la jeunesse
360, rue Saint-Jacques Ouest, 2e étage
Montréal (Québec) H2Y 1P5

Avocats de l'intervenante

M^e Chantal Bruyère
M^e Jean-Nicolas Loiselle
chantal.bruyere@montreal.ca
jean-nicolas.loiselle@montreal.ca
Gagnier Guay Biron
775, rue Gosford, 4e étage
Montréal (Québec) H2Y 3B9

Avocats de la défenderesse

PRENEZ AVIS que la défenderesse, Ville de Montréal, s'oppose à la *Demande des demandeurs pour obtenir la permission de remodifier la demande introductive d'instance en action collective modifiée* qui leur a été notifiée par les avocats des Demandeurs le 11 novembre 2022, ainsi qu'à toute modification à la *Demande introductive d'instance en action collective modifiée* du 18 juin 2020 qui pourrait en résulter.

MONTRÉAL, ce 21 novembre 2022

IMK s.e.n.c.r.l.

M^e Raphaël Lescop | M^e Alexandre Thibault
rlescop@imk.ca | athibault@imk.ca

IMK s.e.n.c.r.l.

3500, boul. De Maisonneuve O. #1400

Montréal (Québec) H3Z 3C1

T : 514 934-7734 | 514 934-7744

F : 514 935-2999

Avocats-conseils de la défenderesse

VILLE DE MONTRÉAL

Notre dossier : 4177-46

BI0080

N° 500-06-000967-196

COUR SUPÉRIEURE (Actions collectives)
DISTRICT DE MONTRÉAL
PROVINCE DE QUÉBEC

LA LIGUE DES NOIRS DU QUÉBEC

Représentante

ALEXANDRE LAMONTAGNE

Personne désignée

LE GROUPE

(ci-après collectivement désignés
les « Demandeurs »)

c.

VILLE DE MONTRÉAL

Défenderesse

ET AL.

**AVIS D'OPPOSITION DE LA
DÉFENDERESSE VILLE DE MONTRÉAL À
LA DEMANDE DES DEMANDEURS POUR
OBTENIR LA PERMISSION DEREMODIFIER
LA DEMANDE INTRODUCTIVE
D'INSTANCE EN ACTION COLLECTIVE
MODIFIÉE**

(Art. 101, 207, 585 et 588 C.p.c.)

ORIGINAL



M^e Raphaël Lescop
rlescop@imk.ca
514-934-7734
M^e Alexandre Thibault
athibault@imk.ca
514-934-7744
☎ 4177-46

IMK s.e.n.c.r.l./LLP

Place Alexis Nihon | Tour 2
3500, boulevard De Maisonneuve Ouest | bureau 1400
Montréal (Québec) H3Z 3C1
T : 514 935-4460 F : 514 935-2999

BI0080